

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1971)
Heft: 152

Artikel: La monnaie et l'inflation, ou les maladies honteuses du capitalisme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine 152 public

J.A. Lausanne

La monnaie et l'inflation, ou les maladies honteuses du capitalisme

Le monde est malade de son économie. Chaque continent à sa manière. La pauvreté pour certains. L'incompétence pour d'autres. La fuite en avant pour tous. Les origines du mal varient profondément. Et il n'y a pas de thérapeutique universelle. Répudier l'impérialisme de certains ne suffit pas. Quoi qu'on puisse penser de l'organisation actuelle des échanges internationaux, ceux-ci sont encore préférables au repliement sur soi. L'autarcisme est moins que jamais propice au développement des plus petites nations.

Les tendances divergentes qu'on peut constater dans l'opinion publique au sujet de l'économie ont ceci de particulier qu'elles ne sont pas nécessairement liées à l'existence de dérèglements plus ou moins profonds du ou des systèmes, mais à la croyance qu'il existe un grand dérèglement initial en l'absence duquel un développement harmonieux de la société et des personnes deviendrait possible.

Qu'on privilégie le profit, l'impérialisme, l'intervention de l'Etat, le bureaucratisme ou l'emprise étrangère, on reste en présence d'une explication de causalité univoque qui cadre au fond assez mal avec la complexité des relations sociales, nationales ou internationales.

Les limites naturelles de la liberté

Parce qu'elle touche de très près les hommes, l'économie devient facilement une mal-aimée. Par les économistes d'abord qui voudraient qu'elle soit autre chose que ce que le politique en fait. Par les politiques aussi qui la voudraient plus docile, plus maniable. Par tous ceux enfin qui mécontents d'eux-mêmes ou des autres partent de l'idée qu'il suffit de réformer l'économie pour changer les hommes. Et puis chaque pays ne pense qu'à infléchir les normes internationales en vigueur pour pouvoir réaliser au moindre coût ses ambitions. L'absence d'organisation de contrôle international disposant de pouvoirs coercitifs permet aux plus grands d'agir, au sens propre de l'expression, comme bon ils l'entendent, puisqu'ils ne sont pas soumis à cette limite naturelle de la liberté qui est d'assumer les conséquences logiques de ses propres actes. D'où le caractère explosif de la situation : ceux qui assument les conséquences ne sont pas ceux qui ont agi.

La crise monétaire internationale ainsi que la lettre du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux permettent, chacun à leur manière, de vérifier ces considérations.

Personne ne conteste sérieusement que la cause non innocente de nos maux soit le dollar et, au-delà, la guerre du Vietnam. Les déficits cumulés de ces dernières années de la balance américaine des paiements, financés par l'émission de dollars, dépassent la centaine de milliards de francs. Ce gonflement considérable de la masse monétaire perturbe les relations internationales. Le déséquilibre de l'offre et de la demande qu'elle entraîne aux Etats-Unis y est combattu par un blocage artificiel (le fameux règlement Q) des taux d'intérêts qui rejailit sur les marchés financiers européens.

Le principal de la spéculation est le fait des grandes sociétés internationales. Jean-Marie Laya, dans la « Tribune de Genève » du 12 mai, estime leur nombre à environ 600, qui disposent toutes de réserves liquides en fonction des paiements à faire, des salaires à verser et des investissements à financer. M. Laya ajoute : « Il est certain que pour ces entreprises de grand format, ces liquidités permanentes représentent quotidiennement des milliards qui sont en position d'attente placés à très court terme. » Dès qu'apparaît le risque d'une perte ou la possibilité d'un gain, ces milliards sont virés d'un pays

dans un autre. Pour fixer les idées, le milliard et demi de dollars repris par la Banque Nationale, les mardi et mercredi 4 et 5 mai, équivalent le lundi 10 à un gain d'environ 300 millions de francs, puisque le taux effectif de réévaluation calculé par rapport au cours réel du dollar de 4,29 a été de 5 %. Une vraie potion magique !

La violation des accords de Bretton-Woods

Que n'a-t-on pas tempêté en France et ironisé en Suisse dans la semaine qui a suivi la libération du DM de sa parité fixe sur la disparition de l'esprit européen et sur l'échec de l'amorce d'union monétaire des pays de la CEE ! Pourtant, les décisions prises à Berne, Vienne, Bruxelles, Bonn et La Haye ne font que sanctionner un état de fait : les plus faibles doivent se soumettre au plus fort.

Ni le contrôle des changes qu'aurait préféré Paris, ni l'institution d'un contrôle des capitaux qu'aurait souhaité la Commission des communautés européennes ne constituent ne fût-ce que le début d'une guérison du mal qui ronge les monnaies européennes.

Il n'y avait qu'une voie pour permettre à « l'esprit européen » de s'imposer, du moins momentanément. C'eût été de décider de maintenir un rapport fixe entre les monnaies des Six et l'or, et de créer ainsi sur le marché européen un cours flottant du dollar. Cette décision aurait toutefois créé une rupture dans le bloc occidental dont il faut bien se rendre compte que peu de pays sont actuellement d'accord de supporter toutes les conséquences.

Les décisions prises en Europe ont « surpris » les autorités américaines, et les dirigeants du Fonds monétaire international (FMI) se fâchent. Allons donc ! Les accords de Bretton-Woods ont été violés depuis longtemps, précisément le jour où les Etats-Unis ont décidé en 1968 de suspendre la convertibilité du dollar en or, tout en conservant les privilèges dont bénéficie une monnaie dite de réserve. Le plus considérable de ces privilèges étant de pouvoir différer à jamais toute dévaluation. A côté de cela, la décision de l'Allemagne et de la Hollande de renoncer à des parités fixes est de peu d'importance.

Des éruptions toujours plus violentes

L'orgueil américain est si grand qu'on a peine à imaginer qu'un autre président puisse prendre la décision de convoquer une conférence pour remettre quelque ordre dans le ménage monétaire international. Sans doute, il faudra attendre pour ce faire soit que l'Europe ait suffisamment grandi pour former un front uni et contraindre les Etats-Unis à une redistribution des cartes, soit que la stagflation (des termes « stagnation » et « inflation » ; caractérisant une situation où la hausse des prix se maintient bien que la croissance du produit national a faibli ou même est devenue nulle) persiste encore longtemps outre-Atlantique jusqu'à dérèglement de l'économie.

Sur fond de crise grave, susceptible d'engendrer toujours plus fréquemment des éruptions plus violentes, les événements de début mai ne constituent cependant qu'une crise mineure. Pour reprendre les termes d'un éditorial de « The Economist » du 8 mai, on peut dire que : « Les remous qui ont atteint le marché monétaire cette semaine ne constituent pas une crise grave, et il faudra davantage que l'incompétence habituelle des banquiers et des ministres des finances pour déboucher sur une crise réelle ». Admirons encore, en passant, les porte-parole des milieux industriels. La réévaluation, disent-ils, les prend à la gorge. La solution normale qui était celle de la dévaluation du dollar aurait pourtant eu pour

Bi-mensuel romand

N° 152 1^{er} juin 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Bernard Crettaz
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre-Antoine Goy
Marx Lévy

Le N° 153 sortira de presse le 15 juin 1971

La monnaie

(Suite de la première page)

eux des conséquences analogues, à ceci près qu'elles auraient été vraisemblablement plus accentuées. Les exportations des Etats-Unis étaient stimulées sur l'ensemble des marchés mondiaux. Ce qui ne les retient pas de dire que le Conseil fédéral a agi précipitamment en cédant à des pressions extérieures. Qu'auraient-ils dit si Washington avait assumé ses responsabilités ?

Fidèles et chers Confédérés

Sur le front intérieur, la situation n'est pas moins intéressante. Rappelons deux dates. La lettre du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux intitulée « pour une politique des pouvoirs publics appropriée à la conjoncture » est du 21 avril. La décision de réévaluer le franc est du 9 mai. Il est difficile d'imaginer un rapport entre ces deux événements, distants de près de trois semaines, autre que de constater que la réévaluation équivaut pratiquement à une non-reliance de la poussée inflationniste. Les afflux de dollars en République fédérale allemande ont commencé à inquiéter son gouvernement dans la semaine qui a précédé la réunion des 26 et 27 avril des ministres des finances des Six à Hambourg. Il est donc raisonnable de penser que le Conseil fédéral a étudié dès avant ces dates les modalités d'une réévaluation du franc, ainsi que des conséquences des différents taux possibles.

Les troubles monétaires ont fourni à tout le moins un prétexte idoine au gouvernement pour matérialiser les recommandations contenues dans sa lettre. Mais, au fait, que contenait-elle ?

Les « fidèles et chers Confédérés » y ont trouvé une analyse de la situation conjoncturelle semblable à toutes celles qu'on peut lire depuis des mois dans la presse. « La Suisse, comme jamais encore depuis la guerre, traverse une phase de surchauffe aiguë accompagnée de fortes tendances inflationnistes. » La hausse des prix à fin avril était de 6,9 % par rapport à avril 1970.

Tout au long de cette « babillarde » de huit pages dactylographiées, le Conseil fédéral insiste sur

- la pénurie de main-d'œuvre,
- l'absence de réserves de forces productives,
- la surtension dans le secteur du bâtiment,
- la nécessité de construire des logements sociaux.

Il en déduit qu'il faut renoncer à certains projets pour libérer des capacités de production et des réserves de main-d'œuvre. M. de la Palice en aurait aussi convenu ! Et aurait également fait cette recommandation : différez, fidèles et chers Confédérés, vos projets non urgents au profit des réalisations indispensables. Et le plus sérieusement du monde, le Conseil fédéral ajoute que la Banque Nationale a adressé une « invitation » aux banques et aux sociétés d'assurances pour qu'elles accordent « dans la hiérarchie des crédits, la priorité au financement des HLM ».

On n' imagine guère procédure plus libérale pour lutter contre la surchauffe. Le taux d'inflation est presque double de celui des années 1963-1965. Mais le gouvernement ne semble pas être décidé à proposer des mesures précises pour stopper, du moins freiner la hausse des prix.

Des mesures conjoncturelles incomplètes

Certes les Chambres lui ont successivement refusé le projet d'extension des pouvoirs d'action de la Banque nationale et celui du dépôt à l'exportation — sans parler de l'intelligente proposition de l'Union syndicale suisse — (qui correspondaient tous trois, mais oui messieurs les industriels, à un besoin). Le Conseil fédéral semble donc s'être saisi du choc psychologique provoqué par la modification de la parité monétaire pour essayer de faire admettre, enfin, quelques mesures anti-surchauffe.

Celles-ci toucheraient la construction : interdictions sectorielles dans les agglomérations, interdiction générale de certains types de construction, interdiction

de démolition. C'est là un bon point de départ. Deux autres mesures essentielles font toutefois défaut : la stérilisation des capitaux étrangers immigrant en Suisse ainsi que, pour compléter l'accord sur la limitation du crédit, la constitution de réserves minimales dans les banques, qui permettrait d'agir rapidement sur l'évolution de leurs liquidités.

Des parlementaires ont déjà annoncé qu'ils s'opposeraient à de telles mesures « dirigistes et inefficaces ». Il est douteux cependant qu'ils soient assez nombreux pour faire échec à la clause d'urgence. A quelques mois des élections, il y a des interventions qu'il faudra suivre avec un soin tout particulier !

« Nous voulons le maintien de la paix du travail »

Mais revenons à la lettre du Conseil fédéral. Elle présente, pour une tout autre raison, un grand intérêt. Deux phrases, l'une dans l'introduction, l'autre, similaire, dans les conclusions, ont attiré notre attention : « Il importe absolument d'assurer la stabilité de la monnaie si nous voulons sauvegarder la paix du travail et promouvoir la justice sociale. » L'expansion a des limites et « nous nous apprêtons — sans en être bien conscients, car nous baignons dans un climat inflationniste — à saper non seulement la structure économique de notre pays mais encore ses fondements politiques, compromettant ainsi à dessein la paix sociale. Cette évolution nous inquiète au plus haut point eu égard à l'avenir de notre patrie. »

Jamais, à notre connaissance, la bourgeoisie n'a reconnu si explicitement l'importance essentielle qu'elle accorde au maintien de la paix du travail, condition de la paix sociale, garantissant toutes deux des structures économiques du pays et de ses fondements politiques. Cette attention portée à la paix du travail ne fait jamais que rejoindre le point 8 du manifeste du Mouvement national d'action républicaine et sociale cité ci-après en Annexe I.

Quant à cette inflation que la droite se met tout à coup à tant craindre, mais qu'elle n'a rien fait pour éviter, nous savons qu'elle est le moyen par excellence de la bourgeoisie pour répartir sur l'ensemble des membres de la société les coûts sociaux provenant de l'accumulation des spéculations financières et industrielles. La hausse des prix rétablit l'équilibre entre l'offre et la demande par amputation de la seconde et gonflement artificiel (monétaire) de la première. C'est une soupape trop commode pour que la bourgeoisie puisse d'elle-même y renoncer.

Constat d'échec

Toutefois la situation se dégrade. Des mouvements de « mauvaise humeur » apparaissent dans des usines, dans les milieux agricoles, dans des écoles. Quelle solution ? La plus classiquement millénaire : reconnaître ses péchés, faire (momentanément) pénitence et prier pour qu'il soit tout pardonné. Bref, ne plus chercher à masquer les excès — ici — et les insuffisances — ailleurs — d'une politique sans planification. Et finir évidemment par un appel, toujours pathétique, à la cohésion nationale. Mais cet appel n'est même pas une invite à engager une négociation pour repenser, par exemple, notre politique et poser les bases d'une politique monétaire et conjoncturelle. C'est un constat d'échec.

L'extrême centre

(Suite de la troisième page)

cadre des rapports de production dans une société capitaliste.

Si cette notion d'extrême centre correspond à une réalité authentique, alors le parti républicain social en est le premier exemple d'importance en Suisse.

Régression psychologique et sa transcription politique

La société contemporaine dont on ne cesse de dire qu'elle uniformise les modes de vivre et de penser, développe une sensibilité nouvelle où l'on peut dis-

tinguer ces phénomènes de régression psychologique, de castration (impuissance et gavage) que A. Gavillet avait développés dans le numéro 120 de D.P. (voir aussi « Les Cahiers protestants » 4/1970). Cet extrême centre serait en quelque sorte la transcription politique de ces phénomènes de régression psychologique. Ce qui permet de comprendre le caractère quasi pathologique du Manifeste où les responsabilités sont déplacées (inflation, pollution...) et les contradictions de notre société niées.

Annexe I

Presque aucun journal n'a publié les douze points du Manifeste du Mouvement national d'action républicaine et sociale. Il mérite pourtant d'être connu. Car il faudra y revenir.

1. Nous combattons pour que l'article 2 de la Constitution fédérale soit pleinement respecté : « La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des Confédérés et d'accroître leur prospérité commune. »
2. Nous sommes un mouvement patriotique qui exige le respect des principes de la morale chrétienne dans la vie politique de notre pays.
3. Nous défendons le principe permanent de neutralité armée, garant de l'équilibre intérieur de la Suisse et du droit de notre pays de rester lui-même.
4. Nous affirmons que le maintien de notre indépendance est notre meilleure contribution à la formation d'une Europe fédérée, libre et unie.
5. Nous constatons que la Suisse, à la superficie limitée, ne saurait devenir une terre d'immigration ; c'est pourquoi nous luttons contre toute forme de mainmise étrangère sur notre pays, en particulier contre la spéculation foncière et la pollution de l'eau, de la terre et de l'air, qui en sont souvent les conséquences.
6. Nous dénonçons l'inflation comme le signe d'un évident et intolérable déséquilibre économique intérieur et la conséquence de la pression incontrôlable de puissances financières étrangères.
7. Nous affirmons que le maintien de classes moyennes fortes (paysans, ouvriers qualifiés, techniciens, artisans, commerçants et industriels indépendants, employés, serviteurs de l'Etat, professions libérales) est seul de nature à assurer l'équilibre social de notre pays et à lui épargner toute aventure collectiviste.
8. Nous voulons le maintien de la paix du travail, condition essentielle d'un développement harmonieux dans l'intérêt de la communauté nationale.
9. Nous nous déclarons solidaires des personnes âgées, des infirmes, des malades et des nécessiteux et exigeons pour eux une aide accrue.
10. Nous voulons une jeunesse responsable d'elle-même, consciente de ses devoirs à l'égard de la communauté, qui, en retour, lui assurera toutes les possibilités de développement professionnel et d'épanouissement moral.
11. Nous exigeons que la radio et la télévision, qui détiennent un monopole d'information, renseignent impartialement leurs auditeurs et leurs téléspectateurs, et s'ouvrent largement à l'éventail de toutes les opinions.
12. Nous déclarons que l'intérêt général du pays exige la pleine indépendance du Parlement fédéral en face des intérêts de groupes. Nous faisons appel à tous nos compatriotes pour que, par leurs actes, ils se mettent au service du bien commun de la République.